Image not found or type unknown

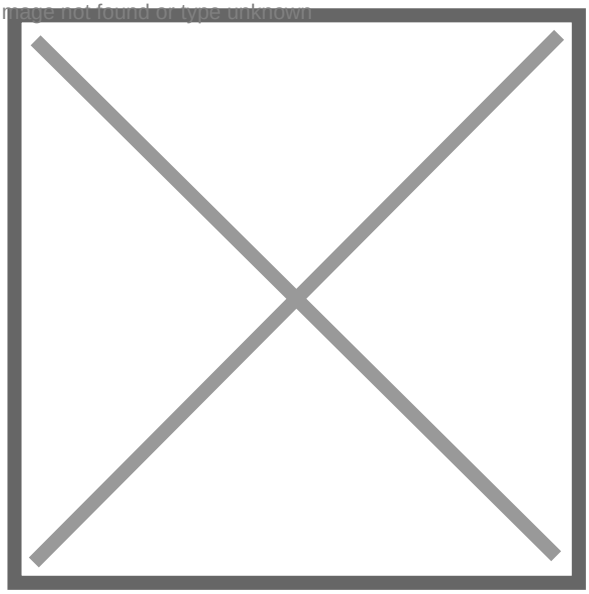

Remboursement de commande, fermeture du magasin

Par **icariade**, le **06/06/2012** à **17:42**

Bonjour,
j'ai commandé des dragées et contenants en magasin le 17/04/2012, je devais récupérer la commande le 15/07/2012. J'ai versé la moitié de la somme due le jour de la commande et je dois verser le reste à la réception. Il n'est précisé nul part s'il s'agit d'arrhes ou d'acompte.
La propriétaire du magasin vient de me prévenir qu'elle avait vendu et ferme définitivement le 16 juin. Je ne peux pas aller chercher ma commande dans un délais aussi court, elle m'a donc proposé de me livrer par la poste.
Or je crains que la marchandise soit abîmée dans le transport. J'ai donc demandé un remboursement qu'elle me refuse.
A-t-elle le droit de me refuser ce remboursement, alors que c'est elle qui ne peut honorer la commande dans les conditions prévue initialement ?
Merci de votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés